

Questions au Feuilleton

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

M. le Président: Les questions sont-elles toutes réservées?

Des voix: D'accord.

• (1120)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 25 novembre, de la motion de M. Bouchard: Que le projet de loi C-90, tendant à modifier la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un Comité législatif.

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, on s'attendait à déposer des pétitions, mais j'ai l'impression qu'on a passé sur cette rubrique.

Hier, j'avais commencé mon discours sur le projet de loi C-90 qui se rapporte aux modifications à la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage et je démontrerais tout d'abord qu'au niveau de l'assurance-chômage, le gouvernement conservateur, c'est vraiment une catastrophe. Monsieur le Président, je me permets de rappeler que ce gouvernement... On se rappelle qu'avant la période des Fêtes, le gouvernement est fort pour «passer des sapins» aux Québécois et aux Canadiens. Avant la période des Fêtes, il avait changé les règles du jeu et il avait coupé les prestations d'assurance-chômage à 46 000 personnes...

Monsieur le Président, est-ce qu'on peut déposer des pétitions ou...? Est-ce que je reprendrai mon intervention après?

M. le vice-président: Avec la permission de la Chambre, on va revenir à la présentation de pétitions. Je vais donner la parole à l'honorable député de Papineau (M. Ouellet).

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

OPPOSITION AU PROJET DE LOI C-51—LOI RÉGLEMENTANT LES PRODUITS DU TABAC

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, je voudrais déposer une pétition signée par les électeurs de Montréal qui protestent contre le projet de loi C-51 interdisant la publicité en faveur des produits du tabac, réglementant leur étiquetage et provoquant certaines mesures de contrôle. Ils s'objectent parce que ce projet de loi, à leur avis, porte atteinte à la liberté d'expression des Canadiens.

OPPOSITION À LA TAXATION DES ALIMENTS

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, par ailleurs, j'ai ici toute une série de pétitions qui ont été signées par les électeurs de ma circonscription de Papineau qui s'opposent à ce que le gouvernement fédéral impose aux contribuables canadiens une taxe sur la nourriture et qui considèrent que cette taxe de vente sur les produits alimentaires aurait des effets désastreux en particulier pour les personnes âgées et les familles à faible revenu. Ils demandent donc au gouvernement de ne pas aller de l'avant avec cette taxe injuste.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE—OPPOSITION À LA DISCRIMINATION ENVERS LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, moi aussi j'aurais des pétitions à déposer, tout d'abord de gens en provenance de différentes régions du Québec qui s'opposent à la décision du gouvernement conservateur de faire de la discrimination à l'endroit des travailleurs âgés au niveau des prestations d'assurance-chômage.

OPPOSITION À LA TAXATION DES ALIMENTS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'ai également une autre série de pétitions qui proviennent de gens de l'Ontario et du Québec, qui, comme mon collègue de Papineau (M. Ouellet)—et je dois vous dire que j'ai 100 000 de ces pétitions qui me sont parvenues à ce jour—s'opposent à la décision du gouvernement d'avoir comme option de taxer la nourriture, de taxer le pain, le lait et le beurre.

M. le vice-président: Très bien, nous allons poursuivre le débat à ce moment-ci avec l'honorable député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart).

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Bouchard: Que le projet de loi C-90, tendant à modifier la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, soit lu pour la 2^e fois et déferé à un Comité législatif.